

RAPPORT DU MAIRE 2022

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, il est de mon devoir, à titre de mairesse de la Ville de East Angus, de faire rapport, aux citoyens, des faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente ainsi que du rapport du vérificateur externe, dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil tenue au cours du mois de juin. Par ce rapport, nous tenterons de mettre en lumière ce qui constitue les points marquants des états financiers 2021 de la Ville.

Le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'année 2021

L'audit de nos livres au 31 décembre 2021 a été confié à la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l.

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de East Angus au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

États financiers 2021

Les états financiers non consolidés au 31 décembre 2021 démontrent que les revenus de fonctionnement ont été de 6 741 571 \$ et que les revenus d'investissement ont atteint 1 506 527 \$ (majoritairement des subventions). Ce qui a généré des revenus totaux de 8 248 098 \$. Les différentes charges (dépenses) ont totalisé 7 280 867 \$.

En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 672 204 \$.

Plusieurs éléments non prévus au budget expliquent ce surplus élevé, dont :

- Montant Taxes sur l'essence
- Revenus de taxes supplémentaires à la suite du développement dans la Ville
- Droit de mutations

Le montant de remboursement en capital pour 2021 a été de 261 000 \$ par rapport à un montant budgété de 261 000 \$.

Au 31 décembre 2021, le surplus accumulé non affecté non consolidé s'établit à 1 824 179 \$ comparativement à 1 351 220 \$ au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, la dette totale à long terme s'élève à 7 329 501 \$, de ce montant 511 912 \$ sont à la charge du gouvernement provincial, 1 653 853 \$ à la charge de la MRC du Haut-Saint-François et 397 563 \$ à la charge de la Régie d'incendie.

Du côté des investissements, ils se sont élevés à 2 302 990 \$. Voici un tableau représentant les investissements par catégories d'immobilisations :

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS	RÉALISATIONS (\$)
Infrastructures	1 935 722
Bâtiments	58 826
Véhicules, machinerie, outillage et équipements divers	292 809
Ameublements et équipements de bureau	15 633
Terrains	
TOTAL	2 302 990

Principaux projets réalisés :

- Réfection rues York, Horton et Roy
- Réfection dépôt à neige
- Mise à niveau - aréna
- Jeux d'eau – Parc Rive-sud
- Prolongement rue Des Pins
- Panneaux interprétations – Vielle gare
- Pavage rue Haute-Rive
- Borne de recharge – Centre d'achat

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter le rapport financier au 31 décembre 2021 sur notre site internet www.eastangus.ca ou à visionner la présentation la séance du conseil municipal du 6 juin 2022.

Utilisation de l'aide financière reliée au COVID-19 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

À la fin de l'année 2020, la Ville de East Angus a reçu une aide financière de 252 542 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour les années 2020 et 2021, afin d'atténuer les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les finances de la Ville. La Ville a la responsabilité d'informer ses citoyens de l'utilisation de l'aide reçue.

Pour l'année 2020, la Ville a utilisé un montant de 53 297 \$ pour :

- L'achat de signalisation, achat de produits pour les mesures sanitaires
- Adapter la salle du conseil municipal pour les séances de la cour

- Achat de logiciels pour le télé-travail
- Compenser les pertes de revenus reliées aux locations de l'aréna
- Compenser les pertes de revenu reliées à la baisse des taux d'intérêt sur les taxes en retard

Pour l'année 2021, la Ville a utilisé un montant de 199 245 \$ pour :

- Acheter des produits pour les mesures sanitaires
- Compenser les pertes de revenus reliées aux locations de l'aréna
- Compenser les dépenses supplémentaires reliées au service des camps de jour
- Compenser les pertes de revenu reliées à la location de salles
- Compenser les pertes de revenu reliées à la baisse des taux d'intérêt sur les taxes en retard
- Compenser les pertes de revenu reliées aux constats d'infraction
- Compenser les dépenses supplémentaires pour l'élection de novembre

CONCLUSION

Je profite de l'occasion pour remercier tous les élus pour leur excellent travail. À notre première année de mandat, nous sommes fiers du travail accompli.

Nous avons fait cheminer plusieurs dossiers et nous avons effectué de belles réalisations. Je voulais aussi remercier toute l'équipe municipale qui nous appuie dans nos nombreuses demandes. Nous avons eu un temps d'arrêt dans plusieurs activités, avec la situation que nous vivions tous, maintenant que toutes les restrictions sont terminées, nous pourrions profiter et reprendre nos belles activités.

Au nom du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lyne Boulanger, Mairesse